

Feuillet ÉCONOMIQUE



Centre local de développement
Région de Rivière-du-Loup

Bulletin publié par le
CLD de la région de Rivière-du-Loup

Juin 2025

Marie-Josée Huot a eu l'honneur de recevoir la Médaille du couronnement du roi Charles III des mains de l'honorable Manon Jeannotte, Lieutenant-gouverneure du Québec.

Le 24 mai dernier, lors de la cérémonie de remise de la Médaille du couronnement du roi Charles III, en présence de l'honorable Manon Jeannotte, Lieutenant-gouverneure du Québec, Marie-Josée Huot a reçu cette importante distinction en reconnaissance de son engagement remarquable pour le développement économique de sa région.

« Depuis plus de 25 ans, vous accompagnez avec passion les entreprises de votre région, contribuant activement au développement économique de Rivière-du-Loup. Votre engagement dans les organismes locaux et votre leadership inspirant ont un impact concret et durable. Vous bâtissez, chaque jour, un avenir entrepreneurial fort, inclusif et humain. » - L'honorable Manon Jeannotte, Lieutenant-gouverneure du Québec.

La Médaille du couronnement du roi Charles III a été créée pour marquer le couronnement de Sa Majesté le roi Charles III, qui a eu lieu le 6 mai 2023. Première médaille commémorative canadienne à marquer un couronnement, elle reconnaît les personnes qui ont apporté une contribution importante à une province, à un territoire, à une région ou à une collectivité au Canada, ou qui ont accompli à l'étranger une réalisation exceptionnelle ayant fait grand honneur à notre pays. La médaille sera décernée à 30 000 personnes méritantes.



Crédit photo : Cabinet de la Lieutenant-gouverneure du Québec



Changement majeur pour le CLD

Transfert des services d'accueil et d'intégration des personnes issues de l'immigration sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup

À compter du 1^{er} juillet 2025, l'offre de services destinés aux personnes issues de l'immigration ne sera plus assurée par le CLD. Cette décision s'inscrit dans une volonté d'assurer la continuité et l'accessibilité de ces services essentiels, tout en les confiant à un organisme communautaire, soit Univers Emploi.

Depuis 2003, le CLD a développé une expertise reconnue en immigration, offrant des services de qualité qui ont fait de lui une référence dans ce domaine. Il a été un pionnier dans le développement des services en immigration en région et il a cru à l'importance de travailler à l'attractivité, à l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes pour le renforcement et l'occupation dynamique du territoire. Toutefois, pour assurer le maintien de sa mission à long terme, il était clair pour le CLD que le transfert des services était nécessaire.

Il est préférable, entre autres, qu'ils soient confiés à un

organisme communautaire aligné avec les pratiques courantes au Québec pour ce type d'intervention.

Le CLD restera profondément engagé dans le domaine de l'immigration en valorisant l'importance de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants. Il maintiendra sa contribution par le biais de ses initiatives économiques et d'attractivité, en participant activement aux diverses tables de concertation qui reconnaissent les liens étroits entre l'immigration, l'économie et l'occupation dynamique du territoire.

Le CLD et Univers Emploi collaborent activement pour assurer une transition des services des plus harmonieuses.



Vous avez laissé une empreinte précieuse dans notre équipe et dans la MRC de Rivière-du-Loup. Bonne chance pour la suite, et surtout, continuez de faire une différence partout où vous irez!

DÉPART DES AGENTES DE DÉVELOPPEMENT EN IMMIGRATION

Pour faire suite à la décision stratégique du CLD de mettre fin à l'offre de services destinée aux personnes issues de l'immigration, nous devons dire au revoir à trois collègues qui quitteront l'organisation en juillet prochain, soit Marie Jeannine, Stéphanie Jeanne et Rocio.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude pour leur engagement, leur professionnalisme et leur précieuse contribution à notre mission. Leur travail a marqué positivement de nombreuses vies et nous leur souhaitons le meilleur pour la suite.

ILS ONT OSÉ ENTREPRENDRE...

Le Marché Gourmand Saint-Cyprien

PAR PATRICK MORIN, CPA, CONSEILLER AUX ENTREPRISES

Reprendre une entreprise, c'est bien plus qu'un changement de propriétaire. C'est une aventure humaine, un engagement envers une vision, des employés et souvent, une communauté.

Depuis qu'ils ont repris les rênes du Marché Gourmand Saint-Cyprien, les propriétaires, Charles Darveau et Dave Labrie, nous partagent leur parcours, leurs apprentissages, leurs fiertés et les défis qu'ils voient poindre à l'horizon.

Une envie de changement et un pas vers l'entrepreneuriat

À Saint-Cyprien, Dave s'affaire chaque jour à faire prospérer sa ferme laitière. Une vie bien remplie, rythmée par le travail sans relâche, sept jours sur sept.

De son côté, Charles évoluait dans une entreprise à Rimouski, mais le cœur n'y était plus. Il ressentait le besoin de se lancer dans un projet bien à lui, un défi qui aurait du sens et qui lui appartiendrait.

C'est ainsi qu'est née une idée un peu folle : acquérir le Marché Gourmand de Saint-Cyprien, qui était à vendre depuis près de cinq ans. L'idée a d'abord germé dans l'esprit de Charles.

Le 28 décembre 2020, il en parle à Dave. Sa réaction? « T'es fou! » s'exclame-t-il. Mais Charles avait une réponse toute prête : « On travaille déjà fort. Tant qu'à se lever tous les matins pour une entreprise, pourquoi ne pas se lever pour deux? »

Dave, d'abord hésitant, a fini par se laisser convaincre. Il connaît bien Charles : quand il a une idée en tête, il sait comment la défendre et il ne lâche pas le morceau facilement!

C'est ainsi que ces deux passionnés ont décidé de faire équipe et de se lancer dans l'aventure d'une relève non apparentée. Charles a même fait le grand saut : il a déménagé à 100 % à Saint-Cyprien pour s'investir pleinement dans leur nouvelle entreprise commune.

De gauche à droite : Charles Darveau et Dave Labrie



Un parcours semé d'embûches, mais porté par la détermination

Une fois la décision prise, le plus difficile restait à faire : conclure l'achat du commerce. C'est Charles qui a pris les rênes de ce processus exigeant, qui s'est étendu de janvier jusqu'à la fin d'août 2021. Un marathon administratif et financier qui a mis sa persévérance à rude épreuve!

Dès le départ, la compétition était bien présente. D'autres acheteurs étaient déjà sur les rangs. L'offre d'achat devait être déposée avec la totalité du financement en main, une tâche loin d'être simple pour deux nouveaux venus dans le monde de l'alimentation.

Charles a dû faire preuve d'une ténacité remarquable, notamment en insistant auprès de divers créanciers. Il a frappé à de nombreuses portes, jusqu'à ce qu'un contact stratégique lui ouvre enfin la voie : une personne-ressource précieuse qui a su les guider vers du financement et de l'aide technique.

Mais tout n'était pas gagné pour autant. N'ayant aucune expérience dans le secteur de l'alimentation, Dave et Charles ont rapidement heurté un mur : celui des barrières liées à leur manque d'expertise dans ce domaine. Malgré tout, leur motivation ne s'est jamais essoufflée. Ils ont dû faire leurs preuves à tous les niveaux. Et comme souvent dans ce type de démarche, ce fut long et complexe, mais ils ont persévéré!

Une rétrospective pleine d'apprentissages

S'ils devaient le refaire? Ils diraient oui, sans hésiter, mais avec les connaissances acquises cette fois! L'expérience de la relève de la ferme a d'ailleurs permis à Dave de transposer certains apprentissages à ce nouveau projet.

Les deux hommes ont chacun leurs forces et leurs faiblesses, mais ensemble, ils forment une équipe complémentaire, soudée et déterminée. Une chose est sûre : leur complicité est une des clés de leur succès.

Leurs conseils pour les futurs entrepreneurs

Se lancer sans tout savoir, oser, croire en son projet, même si ça fait peur. C'est le conseil qu'ils donnent à ceux qui rêvent de changer de vie. Oui, c'est angoissant de quitter un emploi stable, de renoncer à une sécurité, mais le jeu en vaut la chandelle.



Ils ont aussi beaucoup appris des membres de leur équipe de travail. En tant que repreneurs, ils ont su gagner la confiance des employés. Et malgré leur manque d'expérience au départ, ils étaient prêts. Ils avaient une vision claire : améliorer l'approche client et instaurer une dynamique positive avec le personnel.

Un avenir encore plein de projets

Depuis 2021, ils travaillent sans relâche, 7 jours sur 7. Très présents, ils portent encore aujourd'hui ce projet avec passion et engagement. Mais, ils savent qu'un jour viendra où ils devront déléguer davantage.

Leur souhait pour l'avenir? Trouver un bras droit, un gérant de confiance, pour pouvoir enfin s'accorder un peu de répit. « Le jour où on pourra prendre du temps pour nous, ce sera mérité. Mais, c'est difficile de lâcher prise! »

Ils ont encore plusieurs idées pour améliorer l'expérience client et attirer une clientèle toujours plus nombreuse. Une chose est sûre : ils n'ont pas dit leur dernier mot!

L'histoire de Charles et Dave, c'est celle de deux hommes qui ont osé sortir de leur zone de confort pour bâtir quelque chose de plus grand qu'eux. Une aventure née d'une idée un peu folle, portée par la persévérance, la complémentarité et une grande dose de courage. Et s'ils ont encore beaucoup à accomplir, une chose est certaine : ils sont déjà une source d'inspiration pour tous ceux qui rêvent de se lancer.

**DÉJEUNER
CONFÉRENCE
EN GESTION DES
RESSOURCES
HUMAINES**

**21
OCTOBRE
2025**

**RÉSERVEZ
LA DATE!**

Conférencier : Jacques Forest,
Ph.D., psychologue, professeur
titulaire à l'ESG UOAM

Avec la participation financière de :



Centre local de développement
Région de Rivière-du-Loup

310, rue Saint-Pierre, local RC-01, Rivière-du-Loup, Québec G5R 3V3

Reproduction des articles permise avec mention de la source :
Feuillet économique du CLD de la région de Rivière-du-Loup, juin 2025

T 418 862-1823

infos@cldrldl.com
cldriviereduloup.com